

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Quatorze, le Lundi 27 Octobre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le Mardi 21 Octobre, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA Stéphane, MME RUGGERI Nathalie, M. VANNUCCI Stéphane, MME GUERRINI Simone, M. PUGLIESI Pierre, MME OTTAVY-SARROLA Rose-Marie, M. VOGLIMACCI Charles, MME OTTAVY Nicole, M. BALZANO Christian, MME COSTA Annie, M. ARESU Jean-Pierre, MME BIANCAMARIA Marie-Ange, M. CANEGGIANI Joseph, MME CORTICCHIATO Caroline, Adjointes au Maire.
MME FLAMENCOURT Danielle, M. PAOLINI Antoine, MME PIETRI Aghitella, M. CAU Pierre, MME BERNARD Camille, M. CASTELLANA Guy, MME NADAL LUCIONI Marie-Noelle, M. LUCCIONI Jean-François, M. KERVELLA Philippe, M. FERRARA Jean-Jacques, MME FALCHI Isabelle, MME SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, M. BACCI Christian, MME FELICIAGGI Isabelle, M. HABANI Yoann, M. MONDOLONI Christophe, MME ZUCCARELLI Marie, MME VILLANOVA Emmanuelle, MME MASSEI-MANCINI Aurélie, M. CHAREYRE Antony, FILIPPI Joseph, Conseillers municipaux.

Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

MME JEANNE Isabelle	à	M. PAOLINI Antoine
MME SICHI Annie	à	M. VOGLIMACCI Charles

Etaient absents :

M. PIERI François, M. CERVETTI Charles, M. LUCIANI Paul-Antoine, MME LANTIERI Céline, M. DIGIACOMI Paul, MME GUIDICELLI Maria, MME RIERA Catherine, MME FERRI-PISANI Rose-Marie, MME SANGUINETTI Julia, M. CASASOPRANA François, MME FATTACCIO Françoise, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	36
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 27 octobre 2014

Délibération N°2014/279

Budget Supplémentaire 2014, régie à autonomie financière du port de plaisance.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le projet de budget supplémentaire de l'exercice 2014 de la régie avec autonomie financière du port de plaisance « Charles-Ornano».

Ce budget, conformément aux inscriptions comptables, est en premier lieu un budget de report qui assure la liaison avec le compte administratif 2013. Il intègre les résultats de l'année antérieure et reprend les restes à réaliser constatés au 31 Décembre 2013.

Ce projet de budget supplémentaire se décompose comme suit :

- En recettes et en dépenses de fonctionnement	170 000.00
- En recettes et en dépenses d'investissement	718 117.19
Total du budget supplémentaire 2014	888 117.19

A) En section fonctionnement, les principales inscriptions concernent :

En dépenses :

↗ Chapitre 011 : Charges à caractère général :	320 000.00 €
↗ Chapitre 66 : Charges financières :	- 60 000.00 €
↗ Chapitre 67 : Charges exceptionnelles :	55 000.00 €
↗ Chapitre 023 : Virement vers la section d'investissement :	- 145 000.00 €

En recettes :

↗ Chapitre 70 : Prestations de services :	20 000.00 €
↗ Chapitre 78 : Reprise de provisions pour risques et charges :	50 000.00 €
↗ Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté du CA 2013 :	100 000.00 €

B) En section d'investissement, les inscriptions nouvelles concernent :

En dépenses :

Les nouvelles inscriptions portent sur les dépenses d'équipement et constituent en volume un montant global de 718 117.19 €. Elles se décomposent de la façon suivante :

↗ Chapitre 21 : Immobilisations corporelles :	30 000.00 €
↗ Chapitre 23 : Immobilisations en cours :	688 117.19 €
(Dont 41 709.44 € de restes à réaliser provenant du CA 2013)	

En recettes :

↗ Chapitre 002 : L'excédent d'investissement CA 2013 :	706 318.67 €.
↗ Chapitre 10 : L'affectation de l'excédent de fonctionnement reporté du CA 2013 :	156 798.52 €.
↗ Chapitre 021 : Diminution du virement provenant de la section de fonctionnement :	- 145 000.00 €.

Tels sont les principaux éléments composant le budget supplémentaire 2014 de la régie avec autonomie financière du port de plaisance que je vous demande de bien vouloir approuver.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de M. Stéphane SBRAGGIA, Adjoint délégué
Et après en avoir délibéré

Vu, la loi n°82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droit et liberté de la Commune,
Vu, la loi n°83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi n°83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,
Vu, la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu, le Code Général des Collectivités territoriales,
Vu, l'article R 221-19 du code monétaire et financier,
Vu, l'article 2021 du code civil,
Vu, l'approbation du conseil d'exploitation du port de plaisance,
Vu, le vote du budget primitif 2014,
Vu, le vote du Ca 2013 et des affectations des résultats 2013,
Vu, l'avis de la commission des finances,
Vu l'avis de la commission municipale compétente en date du jeudi 23 octobre 2014,

ADOPTE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

Le budget supplémentaire 2014 de la régie avec autonomie financière du port de plaisance tel que précisé dans le document annexé.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

.....
FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, le jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)



POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20141027-2014_279-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/10/2014

Publication : 30/10/2014

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

